

Procès-verbal Assemblée Générale

Association : Voujeaucourt Roller Club Vitesse
Adresse 13 rue des chardonnerets 25700 Valentigney
Tél. 0680566826

Le 4 novembre 2016, les membres de l'association Voujeaucourt Roller Club Vitesse se sont réunis Salle Asile d'Etupes en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Rothgaenger Roland, président de l'association.

Madame Chartogne Elodie, vérificatrice aux comptes de l'association, régulièrement convoqué, était présente.

Le quorum est fixé au cinquième des 44 adhérents, soit 9 présents ou représentés. La feuille d'émargement comptabilise 30 présents.

L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

Il est mentionné les excuses de ; Monsieur Frédéric Barbier (Député), Christophe Froppier (PMA), Daniel Gilloz et Jacques Beucler (Voujeaucourt) n'ayant pu être présent, Ainsi que les représentants du Crédit Mutuel et Sport2000

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral et financier (Rothgaenger Roland)

Approbation du budget

Désignation du *vérificateur des comptes pour 2017* :

Présentation du budget prévisionnel

Rapport de la secrétaire (Sylvie Geoffroy)

Rapport technique et site web et Facebook (Emmanuel Geoffroy)

Il a été fait lecture des différents rapports.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

Règlement intérieur:

Art 2 - cotisation :

- sur proposition du comité directeur, le tarif pour la saison 2017-2018 est maintenu à 95€ pour les majeurs et 75€ pour les mineurs, il reste inchangé pour le renouvellement d'adhésion, soit 70 €, majeurs et 60 € mineurs. 5 € de réduction à partir de la 3^{ème} licence par famille.

Les membres dirigeants (CD, Moniteurs, juges, formateurs) sont couverts par l'assurance « dirigeant » incluse dans le contrat MMA.

Art 4- Comité directeur.

Madame Lothaire Martine, à sa demande, quitte le comité directeur.

Après vote réglementaire Il est composé de :

M. Couaillet Hervé

M. Geoffroy Emmanuel

Mme Geoffroy Sylvie

Mme Chartogne Elodie

M. Rothgaenger Roland

Après délibération du Comité Directeur, le bureau exécutif est :

Président : Rothgaenger Roland

Secrétaire : Geoffroy Sylvie

Trésorière : Chartogne Elodie

Art 6 - Utilisation du gymnase Vilquin à Etupes.

Suite à la dégradation du revêtement du gymnase, les séances du mardi (initiation adultes) et mercredi (enfants) sont maintenus, la séance compétition est annulée et remplacée par une séance de renforcement musculaire. En cas d'évolution de la dégradation, la ville d'Etupes suspendra toute les activités roller.

Sans remarques de l'assemblée, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier, secrétaire, technique et site web : l'Assemblée Générale adopte la délibération à *l'unanimité*

Approbation du budget et prévisionnel : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Approbation du règlement intérieur : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Désignation du vérificateur des comptes : François Richard est désigné comme vérificateur des comptes 2016-2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La parole est donnée aux représentants de la ville d'Etupes, M. Robert Christian et M. Michel Froudière

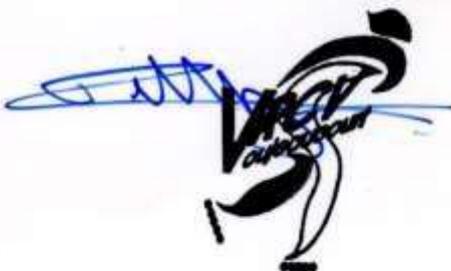
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 heures

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Etupes, le 4 novembre 2016

Président

Roland Rothgaenger

A handwritten signature in blue ink is written over a stylized black logo. The logo appears to be a roller skater in motion, with the word 'ROLLER' written in a curved font below it.